



SEANCE DU 28 JANVIER 2021

Envoyé en préfecture le 29/01/2021

Reçu en préfecture le 29/01/2021

Affiché le

ID : 064-216401406-20210129-04_28_01_2021-DE

SLO

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 26
Votants : 29
Pour : 29
Contre : /
Abstention : /

DELIBERATION N° 4

L'an deux mil-vingt-un, le vingt-huit janvier à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 22 janvier 2021

Membres présents : F. GONZALEZ, MJ ROQUES, G. LASSABE, M. EVENE-MATEO, L. GUYONNIE, J.DOS SANTOS, S. DARRIGUES, P. ACEDO, J. DARRIGADE, C. DUFOUR, X. BAYLAC, C. DUPIN, JP CAZAUX, JP ALPHA, C.DOS SANTOS, S. MOREIRA, JM GUTIERREZ, S.PUYO, A.DARTIGUES, D.LAVIGNE, MA THEBAUD, CH. MARTIN, H.ETCHENIQUE, F.BILLARD, M.BECRET, J.RANCE ;

Membres absents excusés ayant donné procuration : E.SERRES (pouvoir à C.DOS SANTOS) ; G.GALASSO (pouvoir à JM GUTIERREZ) ; K.PERY (pouvoir à M.EVENE)

Secrétaire de séance : C.DOS SANTOS

Madame Laurence GUYONNIE, Adjointe, expose au Conseil Municipal que la Commune, en février 2019 avait sollicité un financement auprès de l'Etat au titre de la DETR pour des travaux d'extension (cantine et dortoir) de l'école maternelle Joliot Curie pour un coût estimatif d'opération de 150 000 € HT.

Par arrêté préfectoral en date du 14 mai 2019, une subvention a été allouée de 37 5 00 € (25 % du coût estimatif) Or, il s'avère qu'après études de maîtrise d'œuvre, l'estimation du projet s'établit à 402 843 € HT.

L'écart significatif provient du fait que la prévision initiale reposait sur une estimation sommaire (par référence à des ratio/m² de l'extension de l'école JB Lanusse), le maître d'œuvre venant tout juste d'être choisi lors du dépôt de la demande de subvention. Par ailleurs, quelques travaux complémentaires sont venus étoffer l'opération (remplacement chaudière, extension locaux techniques, rangements et bibliothèque, reprise des radiateurs des salles de classe ...)

Pour rappel, le programme porte sur :

- . l'extension du réfectoire pour un effectif de 75 personnes,
- . la restructuration pour la mise aux normes de l'office,
- . l'extension du dortoir pour une capacité de 30 enfants,
- . la création d'un local de stockage.

Compte tenu de l'augmentation significative de l'enveloppe financière de ce projet, il est proposé au conseil municipal de solliciter de nouveau l'Etat pour un accompagnement financier au titre de la DETR.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les travaux d'extension de l'école maternelle Joliot Curie d'un coût estimatif de 402 843 € HT et de solliciter une subvention au taux maximum.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

Approuve les travaux d'extension de l'école Joliot Curie tels que décrits ci-dessus pour un coût total de 402 483 € HT ;

Sollicite un accompagnement financier au taux maximum auprès de l'Etat ;

Charge Monsieur le Maire de mener à bien les démarches nécessaires.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 29 janvier 2021

Le Maire,

Francis GONZALEZ

